

SECTEUR INDUSTRIEL
Consolidation du secteur

QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT
Atténuation des nuisances liées au bruit

PATRIMOINE BÂTI
Protection et mise en valeur

PATRIMOINE NATUREL
Mise en valeur des berges

QUALITÉ DES MILIEUX DE VIE
Soutien de la vitalité commerciale et diversification des activités

PAYSAGE URBAIN ET QUALITÉ DE L'ARCHITECTURE
Mise en valeur du parcours riverain

QUALITÉ DES MILIEUX DE VIE
Soutien de la vitalité commerciale

SECTEUR À TRANSFORMER
Secteur propice à un développement à des fins d'emplois

PAYSAGE URBAIN ET QUALITÉ DE L'ARCHITECTURE
Amélioration de la qualité du paysage urbain des autoroutes 13, 20 et De La Côte-de-Liesse

TRANSPORT FERROVIAIRE
Maintien des activités

SECTEURS MIXTES
Diversification et intensification des activités

SECTEUR D'EMPLOIS EXTENSIFS
Maintien de la vocation du secteur

QUALITÉ DES MILIEUX DE VIE
Mise en oeuvre de la stratégie de revitalisation urbaine intégrée

QUALITÉ DES MILIEUX DE VIE
Secteur propice à un développement résidentiel

RÉSEAU ROUTIER
Prolongement projeté de la rue Victoria vers l'est

RÉSEAU CYCLABLE
Voies cyclables potentielles

SECTEUR MIXTE
Diversification et intensification des activités

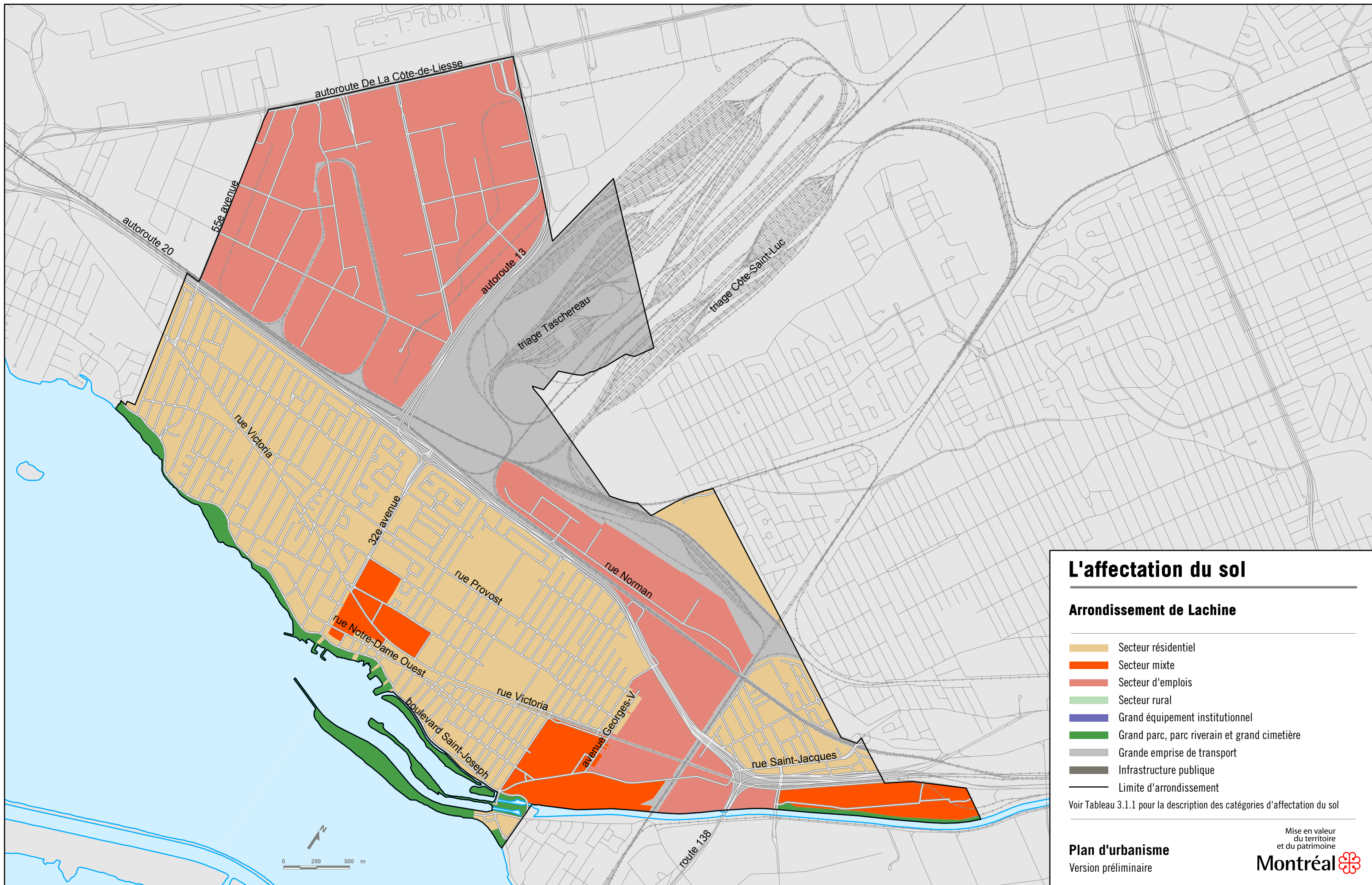
QUALITÉ DES MILIEUX DE VIE
Mise en oeuvre de la stratégie de revitalisation urbaine intégrée

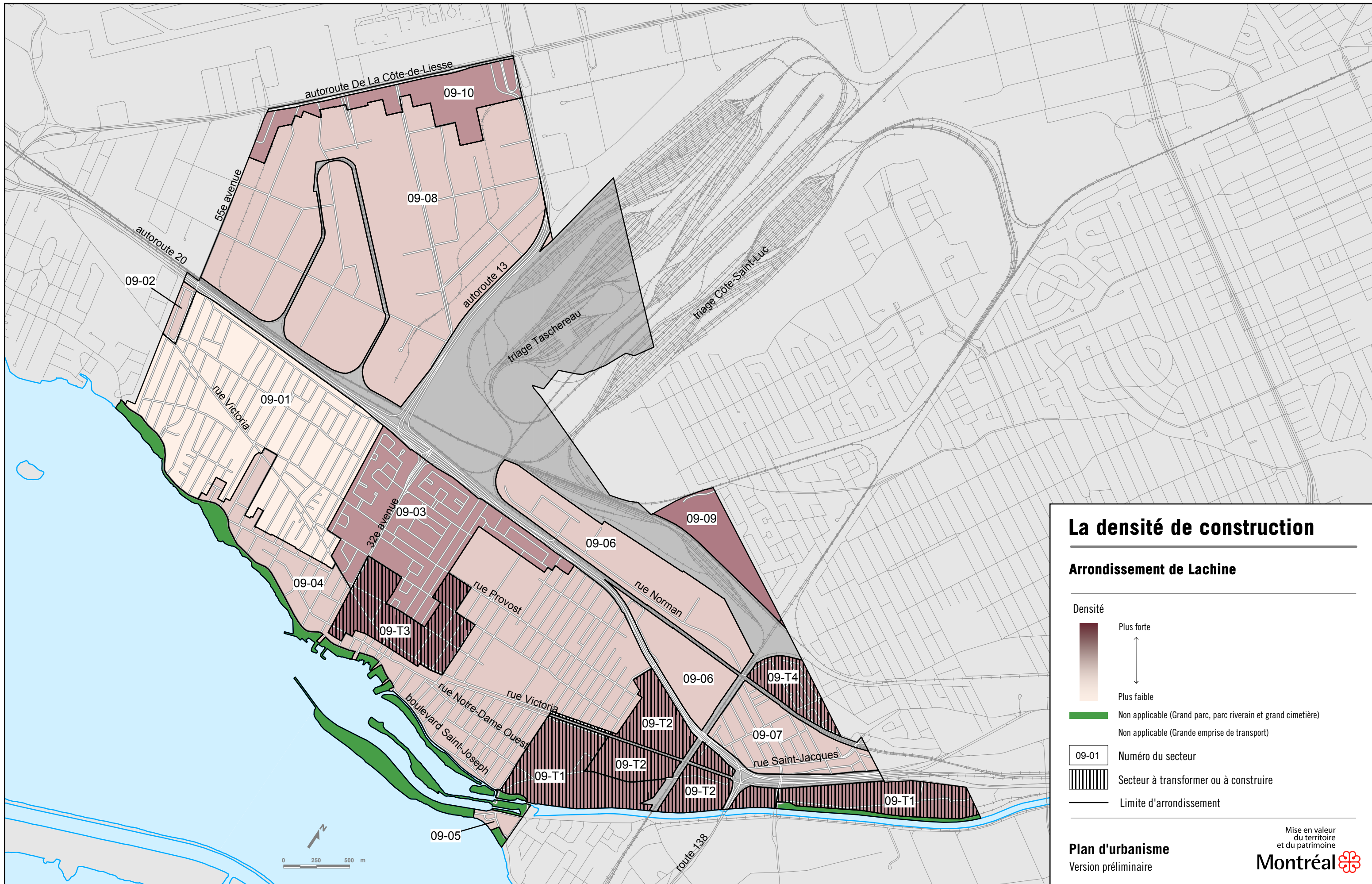
La synthèse des orientations pan-montréalaises

Arrondissement de Lachine

Plan d'urbanisme
Version préliminaire

Mise en valeur du territoire et du patrimoine
Montréal





La densité de construction

Arrondissement de Lachine

- Densité
- Plus forte
 Plus faible
- Non applicable (Grand parc, parc riverain et grand cimetière)
 Non applicable (Grande emprise de transport)
- 09-01 Numéro du secteur
 Secteur à transformer ou à construire
 Limite d'arrondissement

Plan d'urbanisme
Version préliminaire

Mise en valeur
du territoire
et du patrimoine
Montréal

09 Arrondissement de Lachine

Secteurs établis

Orientation

Maintenir le caractère des secteurs

La réglementation de zonage visera à maintenir le type de bâti existant, présentant les caractéristiques suivantes :

Secteur 09-01 :

- bâti de un ou deux étages hors-sol;
- implantation isolée;
- taux d'implantation au sol faible ou moyen.

Secteur 09-02 :

- bâti de un ou deux étages hors-sol;
- implantation jumelée;
- taux d'implantation au sol moyen.

Secteur 09-03 :

- bâti de deux à cinq étages hors-sol;
- taux d'implantation au sol moyen.

Secteur 09-04 :

- bâti de un à quatre étages hors-sol;
- taux d'implantation au sol moyen.

Secteur 09-05 :

- bâti de un à trois étages hors-sol;
- implantation isolée ou contiguë;
- taux d'implantation au sol moyen.

Secteur 09-06 :

- bâti de un à quatre étages hors-sol;
- implantation isolée;
- taux d'implantation au sol faible ou moyen.

Secteur 09-07 :

- bâti de un à quatre étages hors-sol;
- taux d'implantation au sol moyen.

Secteur 09-08 :

- bâti de un à trois étages hors-sol;
- taux d'implantation au sol faible ou moyen.

Secteur 09-09 :

- bâti de deux à huit étages hors-sol;
- taux d'implantation au sol faible ou moyen.

09 Arrondissement de Lachine

Secteurs à transformer ou à construire

Orientation

Renouveler le caractère des secteurs

La réglementation de zonage permettra un nouveau type de bâti présentant les caractéristiques suivantes :

Secteur 09-T1 :

- bâti de deux à six étages hors-sol;
- taux d'implantation au sol faible ou moyen;
- C.O.S. minimal : 1,0;
- C.O.S. maximal : 4,0.

Secteur 09-T2 :

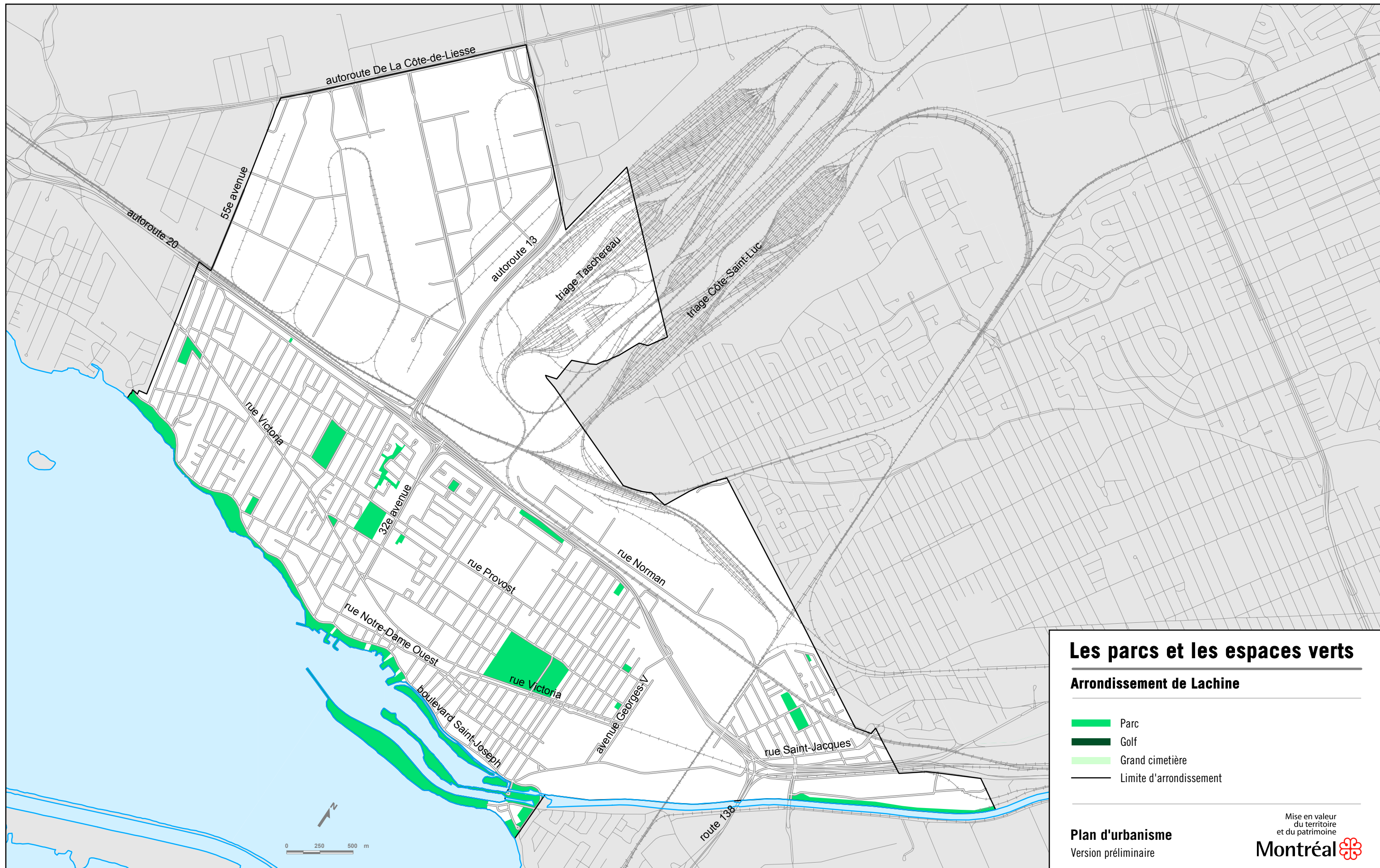
- bâti de deux à cinq étages hors-sol;
- taux d'implantation au sol faible ou moyen;
- C.O.S. minimal : 0,5;
- C.O.S. maximal : 3,0.

Secteur 09-T3 :

- bâti de deux à six étages hors-sol;
- taux d'implantation au sol moyen;
- C.O.S. minimal : 0,7;
- C.O.S. maximal : 4,0.

Secteur 09-T4 :

- bâti de deux à quatre étages hors-sol;
- taux d'implantation au sol faible ou moyen;
- C.O.S. minimal : 0,5;
- C.O.S. maximal : 3,0.



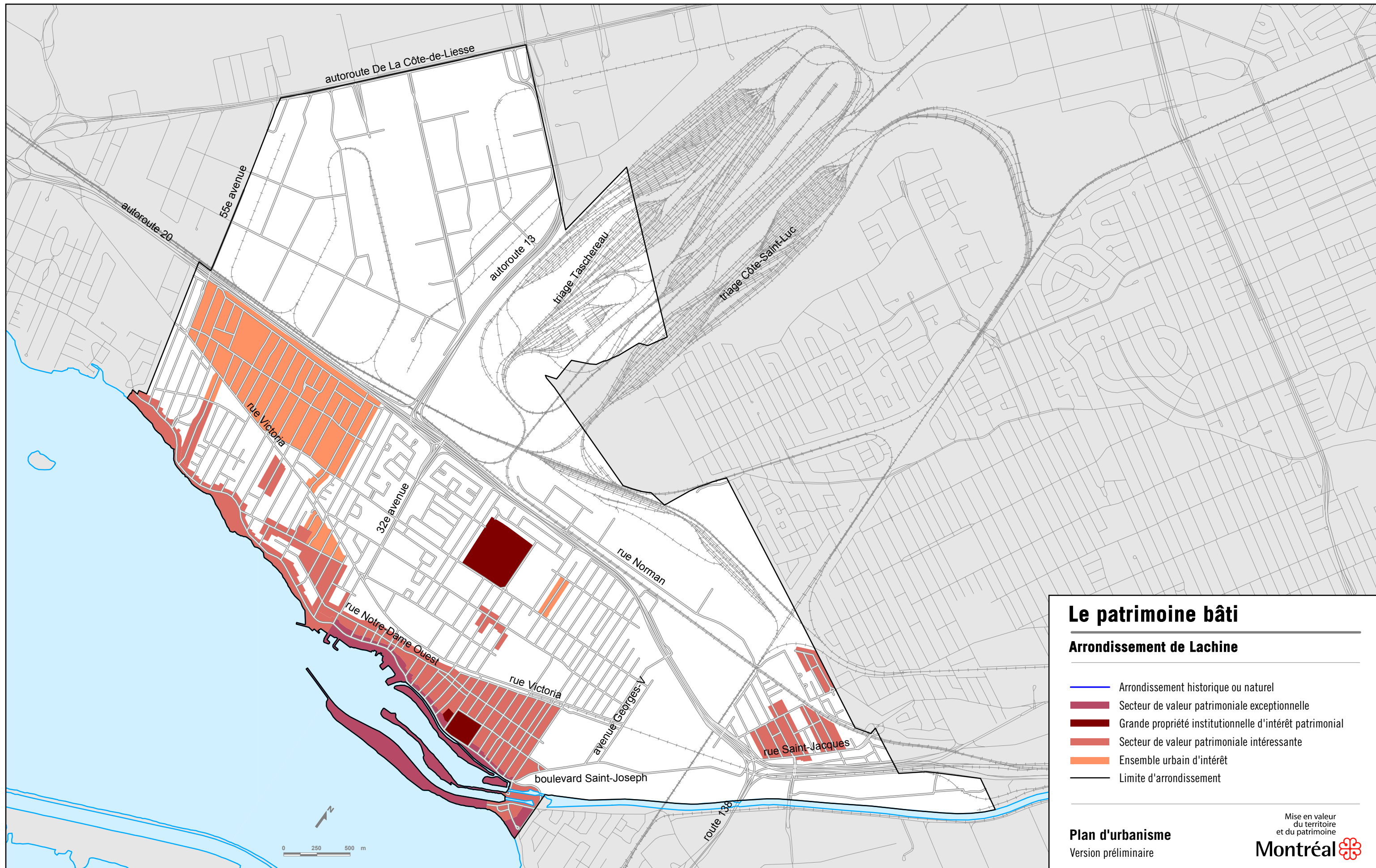
Les parcs et les espaces verts

Arrondissement de Lachine

- Parc
- Golf
- Grand cimetière
- Limite d'arrondissement

Plan d'urbanisme
Version préliminaire

Mise en valeur
du territoire
et du patrimoine
Montréal



Le patrimoine bâti

Arrondissement de Lachine

- Arrondissement historique ou naturel
- Secteur de valeur patrimoniale exceptionnelle
- Grande propriété institutionnelle d'intérêt patrimonial
- Secteur de valeur patrimoniale intéressante
- Ensemble urbain d'intérêt
- Limite d'arrondissement

Plan d'urbanisme
Version préliminaire

Mise en valeur
du territoire
et du patrimoine
Montréal